

Renseignements généraux

Vous avez manifesté le désir de recevoir des traitements dentaires préventifs (nettoyage/détartrage) à la clinique d'enseignement en hygiène dentaire du Collège de Maisonneuve. Avant de débiter votre traitement, nous aimerions vous informer des différences qui existent entre une clinique d'enseignement et un cabinet privé.

La première préoccupation d'un dentiste est de fournir des services, alors que la première préoccupation d'une clinique d'enseignement est la formation des étudiants. Ainsi, avant de nous engager envers un patient, nous devons **d'abord nous assurer que les soins à donner correspondent aux besoins de l'enseignement.**

Pour être accepté comme patient à notre clinique, il faut répondre aux critères suivants.

Critères d'admission des clients

1. La clinique accepte des patients dont les traitements cadrent avec l'enseignement et le niveau de préparation des étudiants. Nous ne pouvons pas accepter de cas trop difficiles, trop longs, ni de cas nécessitant beaucoup de soins urgents sur une courte période de temps.
2. Nous acceptons des patients qui ont assez de temps libre pour se présenter à **plusieurs séances de traitement.**
Les traitements sont plus longs qu'en cabinet privé parce que les étudiants sont supervisés et évalués par leurs professeurs à chaque étape de leur travail en vue de l'obtention de leur diplôme.

Une séance dure environ 3 heures et les rendez-vous s'étalent du lundi au vendredi entre 8h30 et 18 heures.
3. L'horaire des étudiants se partage entre les cours, les laboratoires et la Clinique. Le même étudiant suivra votre dossier du début à la fin du traitement. Il faudra donc composer avec ses disponibilités.

4. Nous acceptons des patients qui sont prêts à verser les coûts demandés (très inférieurs à ceux exigés en cabinet privé). Ces montants servent au remplacement d'une partie du matériel utilisé pour le traitement.

Les frais sont payables en argent comptant, par VISA, MasterCard ou Interac, Ils couvrent toutes les visites nécessaires pour compléter le traitement d'hygiène et ne sont pas remboursables.

Le traitement peut nécessiter plusieurs visites qui doivent être faites en-dedans de six mois.

5. Certains patients sont acceptés pour un traitement partiel et sont référés en cabinet privé pour la suite. De la même façon, si les obturations (plombages) qui sont requises répondent à nos critères, nous vous offrirons de faire le travail. En tout temps, cette décision relève du dentiste en diagnostic.

Les frais de traitement pour la dentisterie opératoire (plombage) varient entre **15 \$ et 80 \$ par dent traitée.**

Le blanchiment des dents est aussi disponible. Parlez-en à votre étudiant qui vous informera sur les conditions d'admission et la procédure du traitement.

6. La clinique s'autorise à fermer le dossier d'un patient pour manque de collaboration et de courtoisie ou manque de motivation à maintenir sa bouche propre et saine. Nous accordons beaucoup d'importance à la prévention des maladies des dents et des gencives.

Le traitement

L'étudiant a une procédure bien précise à suivre dans le cadre de sa formation. Le premier rendez-vous, d'une durée de trois heures, sert principalement à compléter le questionnaire médical, à faire le dépistage, à prendre des radiographies et à donner des conseils d'hygiène.

Le deuxième rendez-vous dure de deux à trois heures et sert au détartrage, au polissage sélectif des dents et à l'application de fluor. Il peut arriver

que cette partie du traitement soit faite à l'intérieur du premier rendez-vous ou qu'un troisième ou même un quatrième rendez-vous soit nécessaire pour compléter le traitement; ceci étant directement relié à l'abondance des dépôts de tartre.

Pour les soins de prévention dentaire donnés aux enfants de 4 et 5 ans, nous réservons une période d'une heure et demie.

Pour les soins de dentisterie opératoire (plombage), les rendez-vous sont toujours d'une durée de trois heures et le nombre de rendez-vous varie selon le nombre d'obturations qui rencontrent nos critères.

IMPORTANT : Advenant une complication suite à un traitement reçu à la clinique d'enseignement en hygiène dentaire, **le patient doit assumer le coût d'un traitement supplémentaire** prodigué par un dentiste en cabinet privé, si le traitement nécessaire ne peut pas être effectué à la clinique-école. Cependant, nous essaierons toujours, dans la mesure des capacités de notre service, de répondre aux besoins du patient.

Communications

1. Après chaque séance, vous devez vous présenter à l'accueil pour prendre le prochain rendez-vous, s'il y a lieu.
2. Vous devez **respecter les rendez-vous** qui vous sont fixés. Lorsque vous ne vous présentez pas à un rendez-vous, l'étudiant perd complètement sa séance et n'accumule pas les crédits nécessaires pour obtenir son diplôme.
Si vous ne pouvez pas vous rendre, téléphonez au moins un jour à l'avance. Le respect des rendez-vous est tellement important que nous devons fermer votre dossier après deux (2) rendez-vous manqués ou annulés sans préavis d'au moins 24 heures.

La **ponctualité** est de rigueur. Si vous êtes en retard sans avis, il se peut que la place qui vous était réservée soit occupée par quelqu'un d'autre et que vous deviez **repartir sans avoir été traité.**

Veillez informer le secrétariat lorsque vous **changez d'adresse ou de numéro de téléphone**. Plusieurs patients oublient de le faire et risquent de ne pas être rejoints rapidement.

Les communications étant faites par téléphone durant le jour, il est important que vous nous laissiez votre numéro au travail ou un numéro où nous pouvons vous laisser un message.

Le service téléphonique est ouvert du lundi au vendredi entre 9h et 17h.
Un service de messagerie vocale vous permet de nous laisser un message en tout temps.

Nous espérons que ces renseignements répondent à vos questions.

Afin de mieux faire connaître notre service, nous serions heureux que vous témoigniez de votre satisfaction à votre entourage.


CLINIQUE D'HYGIÈNE DENTAIRE

3800, rue Sherbrooke Est, porte A-28
(près de la rue Bourbonnière)
Montréal, QC H1X 2A2

Courriel : clinique.dentaire@cmaisonneuve.qc.ca

POUR PRENDRE RENDEZ-VOUS,

VOUS DEVEZ ABSOLUMENT
PARLER À UNE PRÉPOSÉE

 (514) 787-1702

*** PONCTUALITÉ

Il est très important de respecter l'heure
ET la durée de votre rendez-vous.

Nous fermerons tout dossier
après deux (2) retards excessifs ou
absences non avisées.

Nous nous réservons le droit de **céder**
vosre place si vous êtes en retard,
ou d'**annuler vosre rendez-vous** si des
étudiantes sont absentes.
Vous devrez alors repartir sans être traité

BIENVENUE À TOUS !
PARLEZ-EN !

Visitez notre site web :
www.cmaisonneuve.qc.ca/autres-services/soins-dentaires

 **COLLÈGE
DE MAISONNEUVE**

CLINIQUE D'HYGIÈNE DENTAIRE

**UN BON NETTOYAGE
À UN PRIX AVANTAGEUX**

\$\$\$\$\$\$\$\$



CONDITIONS D'ADMISSION
DE LA CLIENTÈLE